



Commune de ROUMOULES  
Procès-verbal  
du Conseil Municipal du 3 juin 2024

Convocation et affichage 28 mai 2024

Début séance : 20h30

L'an deux mille vingt-quatre et le trois du mois de juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles MEGIS, Maire

Présents : M. AMBROSI Robert, M. COCUAUD Alain, M. BLANC Jean, Mme CHAILLAN Delphine, M. CIGLIANO Fabien, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, Mme PEY Catherine.

Absents excusés : M. MANUEL Laurent, M. NESTERCZUK Dany, Mme PIERRE-JEAN Ingrid, M. Alain Patrick ROY

M. MANUEL, Laurent a donné pouvoir à Mme Delphine CHAILLAN.

M. Alain Patrick ROY a donné pouvoir à M. MEGIS Gilles

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. AMBROSI Robert

Le quorum est atteint.

*Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour, et propose de rajouter Identification des chats errants par puce électronique ; charte du PNRV*

- Procès-verbal du 6 mai 2024,
- Cantine scolaire,
- Contrôle technique des points incendie,
- Adhésion Association des sites historiques Grimaldi de Monaco,
- Titres prescrits,
- PLU,
- Tour de garde des élections,
- Sujets divers.

*Les conseillers l'acceptent.*

- **Approbation du procès-verbal** de la séance du 6 Mai 2024, à l'unanimité.
- **N° 2024 – 028 – cantine scolaire** : Accord pour renouveler le contrat de la SAS Provence Délices de Varages. Ce contrat est conclu pour une durée de 1 an. Faire délibération, à l'unanimité.
- **N° 2024 – 029 – contrôle technique des points incendie** : le contrôle technique des points d'eau incendie incombe à la commune suivant des modalités fixées au niveau départemental. Accord pour retenir le devis de L'ingénierie Territoriale 04 (IT 04) à Digne-les-Bains d'un montant de 1 225 euros HT pour faire ce contrôle. Faire délibération. A l'unanimité.
- **N° 2024 – 030 – Adhésion association des sites historiques Grimaldi de Monaco** : accord à l'unanimité pour adhérer à cette association pour une cotisation annuelle s'élevant à 100 euros. Faire délibération à l'unanimité.
- **N° 2024 - 031 – Titres prescrits** : Accord pour mettre la somme de 3 169.04 euros (diverses dettes) en titres prescrits. Ces sommes figurent sur les états transmis par la Trésorerie de Forcalquier. Faire délibération. À l'unanimité.  
Monsieur Jean-Philippe LOSCHIAVO arrive en séance
- **N° 2024 - 032 –identification par puce électronique des chats errants** : Accord pour cette identification électronique des chats errants stérilisés dans le cadre de la convention avec la fondation 30 millions d'amis. Le complément financier à faire à la clinique vétérinaire pour cette identification par puce électronique est de 32.50 euros ht par chat. Accord pour ce devis. Faire délibération. A l'unanimité.
- **N° 2024 - 033 – Charte PNRV** : Révision de la charte du Parc Naturel Régional du Verdon pour un nouveau projet de territoire pour la période 2024-2039. Ce projet de charte révisée fait l'objet d'une enquête publique du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2023 dont la Région porte la responsabilité de mise en œuvre. Accord pour prendre la délibération, à l'unanimité.
- **PLU** : Lancement de la procédure pour la modification du PLU.
- **Tour de garde Élection du 9 juin 2024** : de 8 h à 10h30, de 10h30 à 13h, de 13h à 15h30 et de 15h30 à 18h
- **Indemnités élections européennes** : Accord pour les verser à Rosine di SERIO et Jillian AHELLAL LO SCHIAVO. A l'unanimité.

Fin de séance à 22h45

Robert AMBROSI  
Secrétaire de séance



Gilles MEGIS  
Maire de Roumoules

